

CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2006

Présents : Monsieur DOUET, Madame LAUDJOIS, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur MAQUET, Madame GON, Monsieur VONCK, Monsieur ANSART, Madame FAUCHER.

Absents excusés : Mademoiselle PICKERING, Monsieur PICOU

Présents dans la salle : Mesdemoiselles LEBEL et PALPACUER, Madame LOCRE, secrétaire de mairie, Monsieur Anthony NORMAND.

Secrétaire de séance : Monsieur ANSART

Ordre du jour :

- Conseil des Jeunes,
- Délibérations
 - . Contrat CAFO,
 - . Demandes de subventions,
 - . Loyers 2007,
 - . Concessions.
- Travaux en cours,
- Communications diverses.

Signature du dernier compte-rendu par les membres du Conseil Municipal présents.

CONSEIL DE JEUNES :

- *Téléthon* : 3 membres du Conseil des Jeunes ont participé à l'opération « lavage des pare-brise » entre 14h et 17h. Gain : 162.10€. L'association de tir à l'arc a participé également au téléthon. Pour cette opération, les dons rapportés par les communes de Montagny, Fresnoy le Luat et Péroy Les Gombries) ont été d'environ 2400€.
- *Ecole des Champions* : la finale s'est déroulée à Valenciennes. Y participait Lucas MERCEREAU.

DELIBERATIONS :

- *CAFO* : une réunion concernant le Contrat Enfance a révélé une réduction importante des subventions de la CAFO. Pour obtenir 60% au lieu de 65% des subventions, il faudra assurer au minimum 100% du réalisé 2005. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de signer la nouvelle convention.
- *SE60* : le Conseil, à l'unanimité, délibère pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour l'enfouissement des réseaux (tranche conditionnelle).
- *Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)* : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une IAT à Madame MONTEUX, calculée sur les mêmes bases que pour les autres employés communaux.
- *Loyers* :
 - Logements communaux : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de revaloriser les loyers selon le dernier indice de référence les loyers français (IRL) publié.
 - Maison des Loisirs : le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas relever les tarifs de location de la Maison des loisirs. Rappel des tarifs : après-midi : 100€ ; week-end : 200€ ; réveillons de Noël et jour de l'An : 400€. La location de la salle est réservée aux habitants du village mais reste possible pour les habitants d'Ermenonville pour lesquels les tarifs sont alors doublés.
 - Concessions : le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas relever les tarifs.
- *Affaire Caron Adeline contre Commune* : suite à l'arrêt rendu par la cour de cassation le 29 novembre 2006, cassant l'arrêt de la cour d'appel d'Amiens du 24 mai 2005 sans renvoi possible et confirmant le jugement du Conseil des Prud'hommes de Creil du 15 mars 2004 à savoir le rejet des demandes de Mademoiselle Caron Adeline, le Conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire appliquer le jugement. Le service juridique de la SMACL sera contacté afin de nous aider dans nos démarches.

TRAVAUX EN COURS :

- *hangar communal* : l'installation du hangar au lieu prévu est compromise.
- *Groupe scolaire* : gros problèmes notamment d'infiltrations au niveau du plafond de la cantine pour lequel il faudra faire appliquer la garantie décennale.
- *Logements de la Sablière et au 5, rue Moitié* : Monsieur le Maire propose l'embauche d'un maçon pour une durée d'1 mois afin de finaliser les travaux rue Moitié et de changer les portes et fenêtres du logement de la Sablière. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- *Nacelle* : la pose des illuminations du village a été compliquée, la nacelle étant tombée en panne et le chauffeur ayant été indisponible.
- *Propriété MOYON* : les plaques sont en cours de réalisation.
- *SAUR* : Suite à la visite du SATESE, il a été constaté que la SAUR n'a respecté aucun de ses engagements. Un courrier recommandé lui a été adressé.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- *Monsieur Rémy DOUET* : son contrat s'est arrêté le 30 novembre 2006.
- *Etude urbaine* : la première phase est arrivée à terme. Un document réalisé par le bureau d'études « A Ciel Ouvert » est disponible à la mairie. Prochaine rencontre : jeudi 1er février à 17h00.
- *Enfouissement des réseaux* : problèmes avec certains riverains concernant la pose des compteurs.
- *Château d'eau* : ORANGE France réalise une étude pour camoufler les antennes.
- *Incivilités* : le Lieutenant de gendarmerie PONCE, commandant de la brigade de gendarmerie de Nanteuil le Haudouin a convoqué les jeunes et leurs parents et a procédé à davantage d'interventions sur le terrain.
- Suite au versement d'une subvention de 50€, l'Association de coordination sanitaire et sociale de l'Oise a envoyé un courrier de remerciements.
- Achat d'une cuisinière électrique pour la Maison des Loisirs.
- La mairie s'est équipée d'un téléphone portable à carte (don) afin de pouvoir contacter les employés communaux. Les talkies-walkies seront revendus au Comité des Fêtes.
- *Dates des prochains Conseils Municipaux* : 19 janvier ; 16 février ; 16 mars ; 13 avril ; 11 mai ; 15 juin ; 6 juillet ; 14 septembre ; 12 octobre ; 9 novembre ; 14 décembre.

La séance est levée à 22h45.